

## Dans ce numéro

1. Vidange des étangs
2. Team River Clean 90
3. Réouverture de l'étang des Forges – Belfort
4. Reprise de l'APN avec l'AAPPMA La Douce Savoureuse
5. Ouverture du Sandre
6. Pêche à la Mouche avec La Plongeotte
7. AG ARBFC
8. Notre Assemblée Générale
9. Emmenez un ami à la pêche
10. Agenda

## Vidange des étangs

Les derniers étangs de la Fédération ont enfin pu être vidangés le 7 mai dernier ; le poisson récupéré dans le **Petit Malsaucy**, dans l'étang du **Queue de Chat** à Eloie et dans **l'étang B** à Sermamagny a été transféré dans les canaux du Rhône au Rhin et de Montbéliard à la Haute-Saône.

Cela représente environ **700 kg de carpes, 50 kg de brochets et un petit silure de 8 kg.**



## Team River Clean 90

Le **Samedi 08 Mai 2021**, L'association **TEAM RIVER CLEAN 90** organisait, avec l'appui de **l'AAPPMA de Belfort-Bavilliers**, le soutien de la Fédération de Pêche du Territoire de Belfort, de nombreux partenaires et de la mairie de Bavilliers son **premier ramassage de déchet entre Bavilliers et Froideval.**

Il suffit de peu de bras pour faire de grandes choses pour notre environnement et notre nature.



Au total pas moins de **150 kg de déchets** de toutes sortes ont peut-être évacués des milieux. Une superbe journée, un acte citoyen, un nettoyage et une bonne sensibilisation, le tout dans la bonne humeur !

Retrouvez cette journée nettoyage en vidéo grâce à **DRONE TECHNOLOGIE PERFORMANCE**, sur <https://www.facebook.com/108475394630701/videos/298453401809315>

# Etang des Forges, l'heure de l'ouverture

Au vu des dernières précipitations de ce mois de mai, et du niveau d'eau, **l'étang des Forges** de Belfort est de nouveau autorisé à la pêche depuis le **Samedi 15 mai**. Les pêcheurs peuvent pratiquer leur loisir aux emplacements prévus à cet effet.



## C'est l'heure de la reprise...

L'Atelier Pêche Nature de L'AAPPMA La Douce Savoureuse a repris depuis le 29 mai dernier, l'occasion de reprendre la canne à pêche et de retrouver les sensations.

Au programme en plus de la pratique, une partie théorique était à l'ordre du jour :  
Quelles sont les missions d'une AAPPMA et une Fédération de pêche,  
Quelles sont les missions d'un garde pêche,  
Découverte de la faune et la flore qui bordent l'étang Lechir :

- Le Milan noir
- La grenouille rousse

Ces 2 espèces remarquables font la fierté de ce site exceptionnel.

Cet APN peut se tenir grâce à aux bénévoles de l'AAPPMA qui répondent présents, et qui permettent à notre département de proposer **une belle prestation pour les enfants** et cela entièrement **gratuitement**.



## La pêche du Sandre

La pêche du **sandre** est autorisée depuis le **1<sup>er</sup> juin** !

Pour rappel, la **taille minimum réglementaire du sandre** est fixée à **50 cm** (en 2<sup>ème</sup> catégorie), et le nombre de prise est limité à **1 carnassier / jour / pêcheur**.

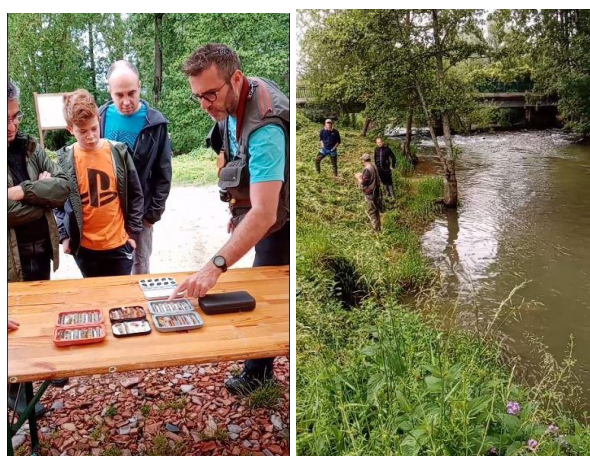


## Pêcher à la mouche avec l'AAPPMA La Plongeotte

Pêcheur ou non, ce fut l'occasion idéale pour s'initier à cette technique si particulière qu'est la **pêche à la mouche** et cela gratuitement.

En partenariat avec l'Office de tourisme de Belfort, les bénévoles de La Plongeotte ont partagé leur passion dans un cadre idyllique à l'occasion de la journée nationale de la pêche. La carte de pêche n'était pas obligatoire pour participer à cette animation.

L'animation qui s'est déroulée dans le cadre de "**La Journée Nationale de la Pêche**" a eu lieu sur les bords de l'Allaine à Joncherey le **dimanche 06 juin** dernier.



## L'Association Régionale en assemblée



L'Assemblée Générale de l'ARBFC s'est déroulée le **11 juin 2021** à Arbois (39).

Parmi les représentants des fédérations de Bourgogne Franche-Comté, nous comptons **3 nouveaux présidents**, à savoir, le président du Doubs, du Jura, et de l'Yonne.

## Notre Assemblée Générale

Notre Assemblée Générale s'est déroulée ce **Samedi 26 Juin**, à la Halle des 5 Fontaines à Delle, dans le plus strict respect des mesures barrières.

La quasi-totalité de nos AAPPMA était représentée, et les dirigeants ont ainsi pu prendre part aux délibérations de ce jour.

Comme chaque année, des **bénévoles** ont été **remerciés** pour leur investissement ; cette année, il s'agit de Messieurs **Demeusy Christophe**, vice-président de l'AAPPMA de Lepuix, **Tirole Fabien**, nouveau président de l'AAPPMA de Bourgogne et membre de la garderie départementale, et **Pierre Boulère**, bénévole de l'AAPPMA Belfort-Bavilliers.



## Emmenez un ami à la pêche

L'opération intitulée « Emmenez un ami à la pêche » consiste à parrainer un nouveau pêcheur en l'accompagnant le temps d'une journée, grâce à une **carte journalière remise à 1€**.

Cette opération sera proposée sur deux périodes estivales, à savoir :

- du dimanche 4 au dimanche 18 juillet 2021
- et du dimanche 15 au dimanche 29 août 2021

Déclinées suivant les modalités du parrainage « Jeune Pêcheur » et « Découverte Femme », les conditions détaillées de mise en œuvre de ce nouveau produit vous seront communiquées dans les meilleurs délais.

Notre Fédération, en partenariat avec celles du Doubs et de la Haute-Saône, a décidé de diffuser 240 spots publicitaires sur **VIRGIN RADIO** pendant les périodes concernées.



Voici les conditions pour pouvoir y prétendre :

*Un adhérent détenteur d'une carte annuelle 2021 « Personne majeure », « Interfédérale » ou « Découverte femme » pourra parrainer un pêcheur en lui offrant une « carte Journalière » à un tarif préférentiel.*

*Le parrainage de cette carte sera limité à une seule fois par compte adhérent et ne pourra pas être cumulé avec les précédentes offres de parrainage « Jeune pêcheur » ou « Découverte femme »*

Le bénéficiaire de cette carte ne doit pas être adhérent en 2020 mais pourra avoir adhéré les années antérieures

Le parrain devra impérativement accompagner son filleul le jour de sa sortie de pêche

Sur la base du volontariat des AAPPMA, cette carte de parrainage journalière sera proposée au tarif unique de 1€.

La RMA de 1€ sera comptabilisée et ventilée aux FD pour le reversement à l'Agence de l'Eau. **La FNPF, la FD et l'AAPPMA ne percevront aucune cotisation sur ce produit de parrainage.**

### Retour des pêches électriques...

La période annuelle des pêches électriques est de retour ; nous recherchons toujours des bénévoles qui veulent prêter main forte. Si vous avez du temps à nous consacrer, contactez notre responsable technique, Marc Hannotin au 06 59 37 10 86.

### A venir...

**11/07** : Challenge Julien Frankauser organisé sur le canal de Haute-Saône à Montbéliard à Botans par le SPCB

**12/07** : Animation pêche avec les Francas de Delle + Nettoyage Allaine (AAPPMA La Plongeotte)

**15 et 16/07** : Pêches électriques

**L'équipe de la Fédération de Pêche du Territoire de Belfort  
vous remercie de votre attention.**

Nous contacter

Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu  
Aquatique du Territoire de Belfort

3A Rue d'Alsace – 90150 FOUSSEMAGNE

☎ : 03 84 23 39 49

@ : [contact@fede-peche90.fr](mailto:contact@fede-peche90.fr)

Site internet : <http://territoiredebelfort.federationpeche.fr/>